

LE PRÉSIDENT OULD ABDEL AZIZ AU JOURNAL « POINTS CHAUDS » "LA RÉVOLUTION , VENUE DU PEUPLE À TRAVERS LES URNES, EST IRRÉVERSIBLE"



**الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc**

Tél: 525 3564 / 525 30 94 -
Fax: 525 36 48

E-mail: royalairmarocnkc@hotmail.com

Site Web : www.pointschauds.info

POINTS CHAUDS BIMENSUEL

du Maghreb et de l'Afrique Francophone 200UM Tel: 525 06 04 / 657 57 02/ 637 37 93

Au NOM de la LIBERTÉ de la PRESSE

Libérez HANAFI

BIMENSUEL INDEPENDANT D'INFORMATIONS, de CRITIQUES et D'ANALYSES POLITIQUES Points Chauds N°121 du 23-JUILLET -09

OULD ABDEL AZIZ VAINQUEUR DU SCRUTIN L'OPPOSITION PLEURE SA DÉFAITE



SCRUTIN DU 18 JUILLET 2009 RIEN À SIGNALER SAUF LE CALME P-3

EDITO

L'OPPOSITION SERAIT-ELLE FRAPPÉE D'INCURIE ?



A peine les résultats officiels annoncés par le ministre de l'intérieur sont connus, voilà que quatre candidats crient au voleur sans pouvoir apporter encore des preuves aux accusations de fraudes à grande échelle prêtées au vainqueur du scrutin, Mohamed Ould Abdel Aziz. Au fond que cherche cette opposition improvisée ? La question mérite d'être posée, parce que rien ne justifie son attitude actuelle. Veulent-ils que le candidat de l'UPR que les mauritaniens ont librement choisi le 18 juillet en toute transparence leur cède la place sur un plateau d'argent ? L'occasion leur en a été donnée mais si la défaite leur reste encore à la gorge, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Si Ahmed Ould Daddah n'a pas su pendant 18 ans construire un parti capable de conquérir le pouvoir, à qui imputer la faute. A chaque élection présidentielle, le RFD qu'il dirige se dote d'un nouvel attelage composé essentiellement de barbouzes et d'individus peu recommandables. Que dire de Messoud qui s'est engagé dans la même voie ? il faut arrêter de larmoyer et de chercher à engager la communauté internationale contre le pays. Cette stratégie n'aura aucune issue. Heureusement qu'elle l'a comprise. Après tout la Mauritanie est un pays indépendant ouverte au monde. Ceux qui se disent défenseur de la démocratie n'ont aucune leçon à apprendre au peuple dans ce domaine. Les accords de Dakar leurs ont permis de contrôler des ministères clés (la défense, l'intérieur, les finances, l'information et la Céni) avec la bonne volonté de Ould Abdel Aziz pour sortir le pays de l'impasse. Alors qu'ils aient été désavoués par le peuple, l'honnêteté voudrait qu'ils acceptent leur défaite au lieu d'avancer des inepties. A bon entendeur salut !

Moulay Najim

Mattel est simplement...
le 1^{er} réseau mobile en Mauritanie.

er en qualité réseau GSM en Mauritanie

www.mattel.mr

LE PRÉSIDENT OULD ABDEL AZIZ AU



moins de 14% pour Ahmed Ould Mohameden Ould Daddah, les autres candidats en lice enregistrant des scores minimes ou insignifiants.

propos recueillis par Ezza

JOURNAL « POINTS CHAUDS » "LA RÉVOLUTION, VENUE DU PEUPLE À TRAVERS LES URNES, EST IRRÉVERSIBLE"

Le président Ould Abdel Aziz au journal « Points Chauds » "la révolution, venue du peuple à travers les urnes, est irréversible" Dans une déclaration exclusive faite au journal à « Points Chauds »

, suite à sa brillante victoire aux élections présidentielles du 18 juillet dernier, le président Mohamed Ould Abdel Aziz a confié qu'« aujourd'hui, la révolution, venue du peuple à travers les urnes, est irréversible ». Le président a également précisé qu'il ressent une grande joie et une énorme quiétude pour l'avenir du pays, ajoutant que, malgré les supercheries matérielles auxquelles,

il n'avait pas accordé la moindre importance, le peuple mauritanien à compris que le passé est à jamais révolu et que sa page est définitivement tournée. Toujours dans cette déclaration, le président a poursuivi en indiquant que « le peuple connaît les individus et la classe politique qui l'ont privé du changement et qui l'ont empêché d'aller de l'avant. Toujours dans cette déclaration, le président Mohamed Ould Abdel Aziz a précisé que « que tout cela le rend plus optimiste pour l'avenir du pays et que si le peuple n'avait pas compris les énormes défis auxquels il est confronté, il ne lui pas accordé sa

confiance et n'aurait pas voté en sa faveur »Le président Mohamed Ould Abdel Aziz a rappelé également qu'il avait conduit par le passé deux révolutions armées, en 2005 et 2008, pour le bien du peuple et non pas, par soif ou amour du pouvoir et qu'aujourd'hui, la révolution, venue du peuple à travers les urnes, est irréversible. Il faut rappeler que les résultats de la présidentielle de 18 juillet, tels qu'ils ont été proclamés par Mr Mohamed Ould Rzeizim, ministre de l'intérieur ont accordés plus de 52,58% à Mohamed Ould Abdel Aziz, quelques 16,29% pour Messoud Ould Boulkheir,

CONFÉRENCE DE PRESSE APRÈS LE DÉPÔT DE RECOURS ; UN JOURNALISTE MENACÉ DE DÉCAPITATION ?!

Mardi 21 juillet en fin d'après-midi, la sérénité n'était pas au rendez-vous du point de presse tenu au siège du RFD par trois candidats malheureux aux élections présidentielles du 18 juillet dernier.

Ahmed Ould Daddah, Ely Ould Mohamed Vall et Messoud Ould Boulkheir, qui venaient de déposer chacun, peu avant 19 heures, un recours devant le Conseil constitutionnel, ont tenu une conférence de presse à laquelle était conviée la presse nationale et internationale. Par ces recours, les trois candidats entendent dénoncer des "fraudes massives" qui ont lieu, selon eux, lors du scrutin du 6 juillet 2009. Ils dénoncent aussi une manipulation du fichier électoral, des usages de faux, l'utilisation frauduleuse de produits chimiques sur les bulletins ainsi que des votes d'étrangers, notamment du Sénégal voisin. A noter toutefois que le quatrième candidat, l'ancien diplomate Hamadi Ould Meimou, qui avait également dénoncé des fraudes, n'a pas déposé de recours. Le Conseil constitutionnel dispose désormais de huit jours pour se prononcer sur ces récriminations. Rappelons par ailleurs, que le nouveau président élu, Mohamed Ould Abdel Aziz, lors de sa première conférence de presse dimanche 12 juillet, à l'hôtel « Khaïma », avait écarté toute fraude: "En tout cas, notre camp n'a pas fraudé. Il ne suffit pas de dire qu'il y a eu fraude, il faut apporter des preuves", disait-il en réponse à une question de la presse. En tout cas les observateurs de six organisations internationales, dont l'Union africaine et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), n'ont pas relevé de graves irrégularités le jour du scrutin. D'ailleurs, "tout en se félicitant du déroulement satisfaisant des opérations de vote, elles exhortaient les candidats à recourir aux voies légales en cas de contestation", indiquait un communiqué conjoint publié lundi 13 juillet à Nouakchott. Elles pointaient toutefois du doigt des "insuffisances", comme la "présence parfois envahissante des forces de l'ord-

re et la présence de militants de certains candidats". A la suite de ce dépôt, les trois contestataires disions-nous, ont tenu un point de presse au siège du RFD pour s'expliquer et se prêter aux questions des journalistes. Une conférence de presse à laquelle Ely Ould Mohamed Vall s'est fait représentée n'ayant pas effectué le déplacement. A cette occasion, ils ont rendu publique une déclaration dans laquelle ils disent que «les observateurs internationaux venus suivre l'élection du 18 juillet 2009, n'ont pas une connaissance suffisante, ni du paysage politique, ni des usages et coutumes du pays». Par conséquent, affirment-ils, «Lesdits observateurs ne peuvent donc exprimer dans ces conditions, qu'un point de vue hâtif, superficiel et forcément subjectif sur lequel, il serait tout à fait aléatoire de fonder un jugement solide». Les trois candidats, qui dénoncent des "fraudes massives", une manipulation du fichier électoral, des usages de faux, l'utilisation frauduleuse de produits chimiques sur les bulletins ainsi que des votes d'étrangers, notamment du Sénégal voisin, ont mis l'accent sur «la réaction hâtive desdits observateurs ainsi que les lourdes conséquences qu'elle pourrait engendrer pour notre pays, en termes d'instabilité et de blocage politiques».

L'AMBIANCE ÉTAIT AU PUGILAT

Mais là où les choses allaient se gâter, c'est quand un journaliste a fait une remarque qui n'était pas apparemment du goût de Ahmed Ould Daddah et Messoud Ould Boulkheir qui ont du mal à se réveiller du coup de massue de Mohamed Ould Abdel Aziz le 18 juillet. Résultat, le journaliste d'El Alam et la presse d'une manière générale, a eu droit à tous les quolibets. Et pourtant sa remarque était pertinente. En effet, il n'est de secret pour personne dans le milieu des médias que les conférences de presse organisées par les partis politiques d'une manière générale, sont considérées comme des meetings où on convie en même temps les militants à y

assister en masse. Cette situation fait que ces derniers prennent d'assaut les lieux et s'installent en lieu et place des journalistes obligés en fin de compte à s'asseoir à terre pour ceux d'entre eux qui n'ont pas eu de place. A cette remarque du journaliste qui invitait les organisateurs à plus de rationalité, Ould Daddah aurait rétorqué au journaliste de faire comme les élèves des mahadras. De cette réplique du leader du RFD, a débuté des échanges de mots. Messoud Ould Boulkheir, a lui aussi, de son côté, jeté de l'huile sur le feu en minimisant le rôle naturel et noble de la presse. (voir ici la vidéo) Un militant très excité du RFD, s'en est violemment pris au journaliste et une autre militante a menacé de le décapiter sur place. Le journaliste a été exfiltré des lieux au premier étage du siège, où il est resté avec des confrères jusqu'à l'arrivée de du président Ould Daddah qui lui a présenté les excuses de manière respectueuse et digne d'un président démocratique. Et a pris les garanties de sécuriser, en personne, le journaliste et de l'amener dans sa propre voiture, pendant que l'illuminé cherchait toujours à lui faire la peau Ould Daddah aurait cherché à calmer la situation mais son partisan n'a pas voulu, semble-t-il l'écouter. Finalement les journalistes se sont donnés rendez-vous au siège du syndicat des journalistes Mauritanien où un communiqué avait été publié le même soir ; condamnant les propos de Messoud Ould Boulkheir et les militant du RFD. Le communiqué a exigé des excuses du président Messoud Ould Boulkheir. Pour ce qui concerne la conférence de presse voilà les réponses apportées aux questions posées et qui n'ont reçu de réponses satisfaisantes ni sur ce qu'ils allaient faire si le conseil constitutionnel confirmait les résultats du scrutin, ni sur la nature des preuves sur lesquelles se basent les recours encore moins la lassitude de leurs militants qui n'ont plus le cœur à continuer le combat. Attention journalistes, certains perdants pourraient avoir la main lourde en ce moment !

Moulave Najim

SCRUTINDU 18 JUILLET 2009: LA RÉGULARITÉ ET LA SINCÉRITÉ CONFIRMÉES

PENDANT QUE L'OPPOSITION FAIT MONTRE DE SCEPTICISME ET S'INTERROGE SUR LA TRANSPARENCE DU SCRUTIN, LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SALUENT LA TRANSPARENCE DU SCRUTIN. AINSI A-T-ELLE RENDU PUBLIC UNE DÉCLARATION. « Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Dakar, signé, le 4 juin 2009, sous l'égide du Président de la République du Sénégal, S.E Me Abdoulaye Wade, et du Groupe international de contact, entre les trois pôles représentant les principales forces politiques mauritaniennes, l'Union africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Organisation de la Conférence Islamique, la Ligue des Etats Arabes, l'Union du Maghreb Arabe et la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens ont déployé des observateurs sur l'ensemble du territoire mauritanien à l'occasion de l'élection présidentielle du 18 juillet 2009. Les missions d'observation citées, note la déclaration, saluent le sens de l'intérêt général manifesté par l'ensemble de la classe politique mauritanienne. Elles se félicitent du climat de sérénité et de responsabilité dans lequel s'est tenu ce scrutin, ainsi que du bon déroulement des opérations de vote. Elles constatent, par ailleurs, avec satisfaction, la volonté des Mauritanien, en particulier des femmes et des jeunes, de participer activement à cette échéance électorale. Au terme de leur mission, indique la déclaration, les observateurs ont fait les constats suivants : un bon fonctionnement des bureaux de vote; une maîtrise correcte des procédures par les présidents et membres des bureaux de vote; une participation avérée des représentants de la CENI; une présence importante des délégués des candidats; la transparence et la rigueur des opérations de dépouillement. Les missions d'observation citées ont néanmoins constaté un certain nombre d'insuffisances, concernant notamment : une présence parfois envahissante des forces de

l'ordre dans certains centres et bureaux de vote, la présence de militants de certains candidats à proximité de plusieurs bureaux donnant à des électeurs des consignes de vote à l'aide de bulletins scannés, un nombre important de cartes d'électeur non distribuées, le nombre limité d'observateurs nationaux. Au regard de ces constats, les missions d'observation des organisations citées recommandent, dans la perspective de futures échéances électorales : la poursuite de la formation des membres des bureaux de vote, la mise à jour régulière du fichier électoral, une définition plus claire des critères de validation des bulletins de vote afin d'éviter des interprétations divergentes selon les bureaux de vote et la suppression de la case du vote neutre, l'intensification des actions de sensibilisation des populations aussi bien aux procédures de vote qu'aux enjeux des élections. Tout en se félicitant du déroulement satisfaisant des opérations de vote, les missions d'observation des organisations citées exhortent les candidats à recourir aux voies légales en cas de contestation et souhaitent que cette élection puisse ouvrir la voie à une vie politique apaisée impliquant toutes les forces politiques du pays. Les organisations citées encouragent vivement la classe politique mauritanienne à poursuivre le dialogue national inclusif, conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord de Dakar. La déclaration a été signée le 20 juillet 2009 à Nouakchott pour l'Union africaine par l'ambassadeur Anatole G. Tiendrebeogo, l'Organisation internationale de la Francophonie par le Président Pierre Buyoya, l'Organisation de la Conférence Islamique par l'ambassadeur Habib Kaabachi, la Ligue des Etats Arabes par l'ambassadeur Chedli Nefati, l'Union du Maghreb Arabe par Besma Zaazaa, la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) par Ali Z. B. Ghandor. Cheikh Moussa



Mohamed Ould Abdel Aziz candidat de l'Union Pour la République (UPR).

LES ENSEIGNEMENTS DU SCRUTIN

Première remarque au vu de ces résultats, Messaoud Ould Boulkheir candidat du Front National pour la Défense de la Démocratie (FNDD), bien qu'il arrive loin derrière avec ses 16,29 % a confirmé la fidélité de l'électorat de son parti, l'Alliance Populaire Progressiste (APP). Ce pourcentage obtenu à l'élection présidentielle comprend les 10 % de son score du scrutin présidentiel de 2007 auquel s'ajoute les 4 % de l'Union des Forces de Progrès (UFP) un parti membre du front et auquel vient s'ajouter l'apport de 2 % du parti ADDIL de l'ancien président déchu, Sidi Ould Cheikh Abdellahi.

Ce qui a permis au candidat du FNDD à ces élections présidentielles de ravir la seconde place à Ahmed Ould Daddah qui se voit relégué à la troisième place avec son score de 13,66 % contrairement aux élections présidentielles de mars 2007 qui l'avaient conduit à disputer le second tour à Sidi Ould Cheikh Abdellahi.

C'est une chute brutale que le candidat et son parti vivent mal. Plusieurs raisons expliquent ce recul dont principalement sa gestion controversée du coup d'état du 6 août 2008 contre son rival démocratiquement élu et la dissidence pilotée par le député du parti, M. Kane Hamidou Baba également 2ème vice-président de l'Assemblée nationale avec lequel Ould Daddah s'est brouillé au sujet de la participation ou du boycott des élections. La rupture s'est précisée quand le leader du RFD a rejoint le FNDD et reconnu après huit mois, que ce qui s'était passé contre Sidi Ould Cheikh Abdellahi était purement et simplement un coup d'Etat avant de prôner un boycott des élections. Dès lors, l'aile qui défendait la participation aux élections s'est résolue elle aussi à aller en course avec Kane Hamidou Baba comme candidat. Il faut noter que Ould Daddah s'est décidé à se présenter à la suite des accords de Dakar. Deuxième remarque, Sidi Ould Cheikh Abdellahi avait battu Ould Daddah au second tour de l'élection présidentielle tenu le 25 mars 2007 avec 52,85 % contre 47,15 à son concurrent malheureux. La liste électorale de cette année chiffrerait le nombre d'inscrits à 1.132.176. Le nombre de votants ne dépassait pas 764.045 dont 706.703 de suffrages exprimés.

Ces chiffres comparés aux résultats du scrutin du 18 Juillet 2009, montrent que Ould Abdel Aziz avec ses 52,85 % des voix, n'est pas loin du taux obtenu par Sidi Ould Cheikh Abdellahi en 2007. Le taux des bulletins nuls pour ce dernier scrutin présidentiel a augmenté passant de 30.848 en 2007 à 34.911. Par contre le nombre de bulletins blancs a baissé, passant de 26.494 en 2007 à 4.244 en 2009. En outre, le taux de participation de ce scrutin du 18 juillet

dernier a baissé pour se plafonner à 64,58 % par

rapport aux élections présidentielles de 2007 où le premier tour enregistré un taux de participation de 70,7 % avant de chuter à 67 % au second tour. Troisième remarque de scrutin, Ould Abdel Aziz qui a pêché dans

les mêmes eaux que ses concurrents à l'élection présidentielle du 18 juillet passé, a repris le discours populiste de l'opposition durant la campagne électorale pour rallier à sa cause bon nombre d'électeurs.

D'où le basculement des fiefs de l'opposition en sa faveur. C'est le cas de Nouakchott, Nouadhibou et d'autres grandes villes sans compter le pays profond où tribus, clans, famille, féodaux et conservateurs ont largement voté pour lui. L'opposition, force est de constater qu'elle est divisée et les partis, quoi qu'on puisse en dire, partagent des lacunes communes à savoir : manque de démocratie interne, peu d'emprise sur les populations, n'existent que pendant les périodes d'élections, pas de moyens



financiers, absence de structures de base bien implantées à travers le territoire en dehors de quelques grandes villes. Notons qu'un peu moins d'une dizaine de partis politiques bénéficient d'une subvention de l'Etat au prorata des résultats obtenus lors des élections municipales et législatives de novembre 2006 organisées par le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie (CMJD) qui assurait la transition issue du coup d'Etat du 3 août 2005 et pilotée par l'ancien président Ey Ould Mohamed Vall candidat malheureux aux élections présidentielles du 18 juillet dernier.

MN

LES CONCURRENTS CONTESTENT LES RÉSULTATS

Trois candidats malheureux, Ahmed Ould Daddah, Messaoud Ould Boulkheir, Ely Ould Mohamed n'ont pas attendu les résultats officiels pour dénoncer dimanche matin devant la presse une « mascarade électorale qui cherche à légitimer le coup d'Etat » du 6 août 2008.

Ils réclament une enquête internationale sur les conditions du scrutin. Ils ont demandé à la Céni de ne pas reconnaître ce qu'ils qualifient de « coup d'Etat électoral ». Déjà dès samedi 18 juillet, jour de l'élection présidentielle, le candidat Ely Ould Mohamed Vall, avait donné de la voix dénonçant « une fraude à grande échelle » par le biais notamment d'achats de cartes d'électeur. Les contestataires parlent également de « manipulation du fichier électoral, d'utilisation de faux bulletins de vote et de cartes d'identité falsifiées ». Ould Abdel Aziz n'a pas manqué de répondre aux accusations de fraude évoquées par ces quatre candidats malheureux aux élections présidentielles pour les réfuter. Cette réaction du vainqueur des élections, a été donnée au cours d'une conférence qu'il a tenu quelques heures après l'annonce officielle des résultats par le ministre de l'intérieur. Ould Abdel Aziz a dit que les candidats qui crient à la fraude massive sont incapables de présenter des cas concrets de fraudes pour étayer leurs assertions. Parlant de sa victoire, il a dit qu'elle est une victoire contre

l'ignorance, la maladie, la misère et la pauvreté.

Ould Abdel Aziz souhaite, dira-t-il, mettre le pays sur la voie du développement pour que chaque mauritanien puisse en profiter. Trois secteurs vont focaliser son action, dit-il : la santé, l'éducation et le développement économique.

OULD ABDEL AZIZ VAINQUEUR DU SCRUTIN L'OPPOSITION PLEURE SA DÉFAITE

Des résultats qui n'étaient que partiels jusqu'ici donnant Ould Abdel Aziz en tête du peloton des neuf candidats en course pour l'élection présidentielle du 18 juillet 2009, ont été rendus officiels avec plus de précision du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Mohamed Ould R'Zeizim dimanche 19 juillet en fin d'après-midi.

L'attente a été longue au ministère de l'intérieur et de la décentralisation pour les médias nationaux et internationaux invités à l'occasion de la publication des résultats officiels et provisoires, du scrutin du 18 juillet dernier mettant en lice neuf candidats.

Ould R'Zeizim entouré de son staff face aux professionnels des médias a commencé par un bref mot d'introduction de son sujet pour dire que le scrutin s'est globalement bien déroulé dans un climat de sérénité et d'exemplarité des électeurs pour lesquels d'ailleurs il fait part de toutes ses félicitations. Le ministre a indiqué n'avoir reçu aucune plainte d'un

quelconque candidat signalant des irrégularités. Sur la base des procès-verbaux des commissions chargées du dépouillement des bulletins de vote au niveau des différentes Moughataa, Ould R'Zeizim a annoncé les résultats provisoires. Ainsi, Mohamed Ould Abdel Aziz, candidat de l'UPR a recueilli 52,85 % des voix alors que le candidat du FNDD, Messaoud Ould Boulkheir, arrive loin derrière avec 16,29 % des voix. Il est suivi par le candidat du RFD, Ahmed Ould Daddah, avec 13,66%. Ibrahim Moctar Sarr candidat de l'AJD/MR décroche la quatrième place avec un peu moins de 4,59 %. Le candidat islamiste modéré Jemil Ould Mansour, qui se présentait pour la première fois, remporte 4,76 % et se place devant Ely Ould Mohamed Vall qui n'a recueilli que 3,81%. Kane Hamidou Baba obtient 1,49 %, Sghair Ould MBareck 0,23 %, Hamadi Abdellahi Meïmou 1,28 %, Saleh Ould Mohamedou Ould Hanena 1,31 %. Le taux de participation au scrutin présidentiel Mohamed Ould R'Zeizim l'a chiffré à 64,58 %. Quant aux nombres d'inscrits,

le ministre a donné le chiffre de 1.265.589 dont 817.260 votants, 34.911 bulletins nuls, 4.244 bulletins neutres, 778.105 votes exprimés.

Ces résultats, selon le ministre de l'intérieur seront transmis au Conseil Constitutionnel pour statuer définitivement sur l'élection

présidentielle qui vient de s'achever avec la victoire au premier tour de



DOSSIER SPECIAL

SCRUTIN DU 18 JUILLET 2009

RIEN À SIGNALER SAUF LE CALME

Les mauritaniens ont voté le 18 juillet pour désigner le nouveau Président de la République pour un mandat de cinq ans à travers l'ensemble des bureaux de vote du pays où toutes les dispositions ont été prises pour faciliter les opérations électorales.

Ce sont globalement 1.239.892 électeurs inscrits sur les listes électorales qui sont allés aux urnes samedi 18 juillet 2009, pour se prononcer sur un des neuf candidats à cette élection présidentielle marquée par une campagne électorale qui a abordé tous les grands thèmes socio-économiques d'une brûlante actualité pour les citoyens mauritaniens.

Les neuf candidats engagés dans cette énième élection présidentielle pluraliste de l'histoire du pays sont Mohamed Ould Abdel Aziz, Kane Hamidou Baba, Ibrahima Moctar Sarr, Ahmed Ould Daddah, Ely Ould Mohamed Vall, Messaoud Ould Boulkheir, Jemil Ould Mansour, Hamadi Ould Meïmou et Saleh Ould Hanena. L'un des grands thèmes de campagne de ces neuf candidats à la magistrature suprême aura été incontestablement l'amélioration du pouvoir d'achat et de vie des mauritaniens dans un contexte de crise économique mondiale, ainsi que la poursuite des projets de développement. Il n'empêche qu'il faut déplorer la dérive qu'a prise la campagne électorale dans sa dernière semaine où le ton a été plus virulent entre certains candidats qui s'accusaient mutuellement de détournements de deniers publics, montant d'un cran la tension. En outre, l'unité nationale, la jeunesse, l'approfondissement du processus démocratique et le développement durable auront également été au-devant des préoccupations des candidats à cette élection pour laquelle un important dispositif organisationnel a été mis en place.

Le corps électoral appelé à participer à l'élection présidentielle s'élève à 1.264.670 électeurs mauritaniens dont 1.239.892 électeurs sont inscrits sur le territoire national, 24.778 mauritaniens établis à l'étranger et répartis dans 63 bureaux de 19 pays. Pour permettre aux électeurs d'accomplir leur devoir électoral dans les meilleures conditions possibles et dans un souci de rapprocher l'urne de l'électeur, l'administration a mis en place 2.514 bureaux de vote à travers l'ensemble du territoire national. De l'avis du Comité de suivi du Groupe de Contact International pour la Mauritanie, Mahamat Saleh Annadif via l'AFP, «Les conditions sont réunies, nous sommes confiants, nous aurons plus de 300 observateurs qui vont se déployer dans tout le pays». M. Annadif, qui a accompagné les négociations ayant permis la signature de l'accord de sortie de crise le 4 juin à Nouakchott, a précisé avoir tenu mercredi soir une réunion avec les principales forces politiques signataires



de l'accord. "Nous nous sommes rencontrés, nous leur avons recommandé notamment de garder confiance dans le processus électoral, d'y croire profondément et travailler pour une élection transparente et apaisée", a-t-il dit. Cette déclaration intervenait pour rassurer des personnalités de l'opposition qui avaient estimé ces derniers jours qu'il existait des signes de fraude probable de la part du candidat Mohamed Ould Abdel Aziz». «S'il y a des preuves de fraude le jour du vote, des voies de recours s'offrent à tous, avec l'appui des observateurs qui seront présents partout», avait-t-il souligné. Au ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, on laissait entendre à travers la presse que tout est prêt et le matériel électoral, y compris les bulletins de vote et la liste électorale remaniée.

TOUT S'EST BIEN DÉROULÉ

Ouverte samedi à 7 heures du matin, les bureaux de vote à Nouakchott n'ont pas connu d'affluences. Ce n'est qu'à partir de 13 heures que l'on a constaté une forte affluence. C'était le cas au collège « Marbat » à la mairie d'El Mina, de Sebkhia, Teveragh-Zeïna, le lycée d'El Mina, la nouvelle maison des jeunes etc.. Partout dans ces bureaux de vote visités, on notait l'absence de certains représentants de candidats principalement ceux de Hamadi Ould Meïmou, Saleh Ould Hanena et Kane Hamidou Baba. Tous les autres étaient sur place et autant que les présidents de bureau de vote et les représentants de la Cénî dans ces bureaux, les représentants des candidats ont affirmé que tout se déroulait bien sans incident. Tous les candidats.

Tous les neuf candidats à l'élection présidentielle avaient voté.

Messaoud Ould Boulkheir candidat du FNDD a voté au bureau 22 au Ksar, Saleh Ould Mohamedou Ould Hanenna candidat du parti Hatem au bureau no 3 au Collège Carrefour à Arafat, Jemil Ould Mansour à Dar Naïm, Ahmed Ould Daddah à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) bureau n° 18, Kane Hamidou Baba à l'îlot K bureau n° 28, Hamadi Ould Meïmou bureau 1 au Ksar, Ely Ould Mohamed Vall et Mohamed Ould Abdel Aziz bureau 6 du domaine (Teveragh-Zeïna) et Ibrahima Moctar Sarr à

Teveragh-Zeïna. Tous se sont félicités du climat dans lequel se déroule le vote. Confiant, des partisans de Ould Abdel Aziz à Sebkhia ont prédit un taux de participation supérieur à 60%. Mais dans l'opposition, on affirme que les vrais chiffres pourraient être maquillés en cas de large abstention. Pour le RFD, le taux annoncé ne représentera que le taux de peur du candidat de l'Union Pour la République (UPR). Ould Abdelaziz qui brigue le fauteuil présidentiel table sur un score massif.

A signaler la forte présence de la CENI et des observateurs nationaux (Forum national d'observation des élections, l'ambassade d'Espagne, la RADDHO. Pas moins de 320 observateurs étrangers dépêché par l'UA, l'ONU, l'OIF, les ACP, l'OCI,

le SIN-SAD et la Ligue des Etats Arabes, suivaient de près le déroulement du scrutin.

En dépit de quelques incidents mineurs, survenus ici ou là, qui n'ont eu de l'avis des autorités, aucun effet sur le scrutin, celui-ci s'est déroulé dans de bonnes conditions d'organisation. Par ailleurs, des candidats à l'élection présidentielle ou leurs représentants ont soulevé des "anomalies" qui auraient, selon eux, entaché le bon déroulement du scrutin.

Cheikh Moussa

DES PLAINTES DÉPOSÉES À LA CÉNI : ENCORE UN COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU

Selon le président de la Cénî, Sid'Ahmed Ould Dey cité par la presse, il a reçu des plaintes de quatre candidats qui contestent les résultats des élections présidentielles qui se sont déroulées le 18 juillet dernier dans le pays. Les plaintes proviennent du candidat du front anti-putsch Messaoud Ould Boulkheir, du chef du principal parti d'opposition Ahmed Ould Daddah, de l'ancien chef de junte (2005-2007) Ely Ould Mohamed Vall et d'un ancien diplomate Hamadi Ould Meïmou, "Nous avons reçu des plaintes des quatre candidats, nous sommes encore au stade de traitement des résultats, de vérification des différents procès-verbaux de votes avant de

nous prononcer sur la régularité du scrutin", a déclaré M Ould Deye. Les quatre plaignants avancent des cas de "manipulation des résultats" et usage de faux. Il affirment aussi que des "produits chimiques" ont été dissimulés dans les bulletins de vote pour "transférer le vote de l'électeur des autres candidats vers Ould Abdel Aziz", indique une source proche du candidat Ould Daddah. Les bulletins de vote ont été fabriqués en Grande-bretagne par une société spécialisée. Les candidats contestataires réclament des "enquêtes sur toutes ces données" et demandent l'aide d'experts internationaux en produits chimiques sur la nature des bulletins de votes incriminés. Mais la

Commission électorale ne peut pas, a priori, recevoir de plaintes après la publication officielle des résultats, qui a eu lieu dimanche soir. Seul le Conseil constitutionnel reste arbitre dans ces contestations. Les quatre candidats doivent déposer un recours pour fraude devant le Conseil Constitutionnel avant la fin du délai légal qui expire mardi à 19H00 (locales et GMT). Les candidats ont également demandé au ministère de l'Intérieur le recomptage des voix pour s'assurer des résultats du vote, a pour sa part affirmé Mohamed Ould Mouloud, l'un des leaders du Front national pour la défense de la démocratie (FNDD, anti-putsch).

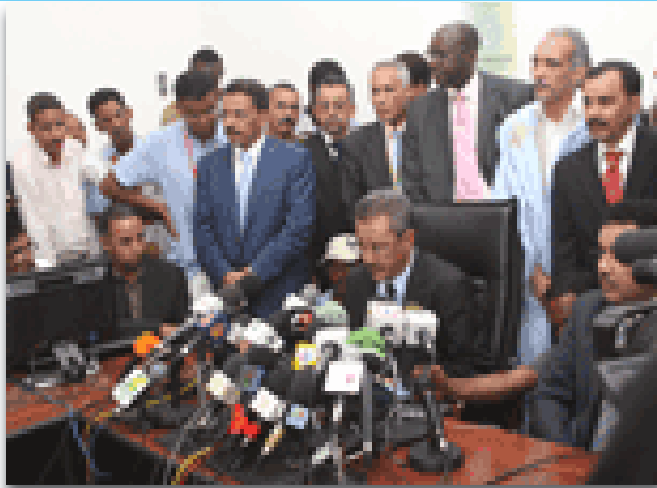


FOLLE NUIT AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

On s'attendait à des résultats mais journalistes nationaux, étrangers, hommes politiques et de la société civile, observateurs internationaux n'ont pas étanché leur soif des résultats officiels durant toute la nuit que durait le suspens jusqu'aux environs de 1 heure du matin. Malgré la présence du président de la Céni venue rencontrer le Ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Mohamed Ould RZéïzim, rien n'y a fait. Tout au plus ont-ils eu droit à un dîner copieux face à des écrans TV pour suivre la litanie en boucle de la TVM sur la journée du scrutin.

Les résultats recueillis çà et là proviennent n'ont aucun caractère officiel dès lors qu'ils émanent de sources qui ne sont pas indépendantes. L'attente se fait logue toute la nuit. Les va-et-vient des journalistes entre le ministère et le siège de la Céni sont incessants. Ce n'est que vers 2 heures du matin que l'information commence à se préciser de manière officieuse quand des partisans commencent à se faire plus nombreux devant le ministère de l'intérieur. Les discussions vont bon train quand soudain crépissent au dessus du ciel des feux d'artifice. Ensuite des véhicules parés aux portraits de Mohamed Ould Abdel Aziz dépassent le ministère à vive allure en direction du Ksar. Ils sont en délire et scandent sans arrêter le nom du vainqueur. Les routes sont prises d'assaut par ses soutiens. Le ministère de l'intérieur lâche le morceau et Radio Mauritanie commence à donner les résultats, bureau par bureau, à travers ses ondes. Ainsi, selon des résultats encore partiels portant sur 33 % des bureaux de vote traités dans le pays, Mohamed Ould Abdel Aziz aurait totalisé entre 52 et 53 % des suffrages exprimés. Il serait suivi du candidat du FNDD, M. Messoud Ould Boulkheïr qui oscillerait entre 16 et 18 %. En troisième position vient le candidat du RFD et

chef de file de l'opposition démocratique, M. Ahmed Ould Daddah entre 12 et 13 %. Ibrahima Moctar Sarr candidat de l'Alliance pour la Justice et la Démocratie/Mouvement pour la Rénovation (AJD/MR) il serait aux environs de 5 %. Les autres candidats, notamment Kane Hamidou Baba, Sghaïr Ould MBareck, Hamadi Ould Meïmou et Saleh Ould Hanena candidat du parti Hatem, les résultats oscilleraient entre 1 et 2 %. Des résultats qui pourraient leur faire perdre même la caution de 5 millions d'ouguiyas que chacun d'eux a déposé. Par contre le candidat du parti islamiste modéré « Tawassoul » de Jemil Ould Mansour et Ely Ould Mohamed Vall candidat indépendant aurait au moins la chance de sauver leur caution. Dimanche 19 juillet, tôt dans la matinée, la Céni publie ses premiers résultats qui donnent Ould Abdel Aziz gagnant. Le candidat recueille 52,2 % sur 61,17% des résultats dépouillés. Des résultats partiels qui confirment que le candidat du front anti-putsch arrive loin derrière Ould Abdel Aziz avec 16,63% des voix, suivi par le chef du principal parti de l'opposition démocratique Ahmed Ould Daddah avec 13,89%. Pour l'heure les résultats complets au niveau national ne sont pas encore connus mais au cours d'une conférence de presse au siège de l'UNAD, quelques heures après la publication des premiers résultats, quatre candidats malheureux à ces élections notamment Messoud Ould Boulkheïr, Ely Ould Mohamed Vall, Ahmed Ould Daddah et Hamadi Ould Meïmou dénonçaient déjà une OPA sur le vote des populations. « Cette élection ne sert qu'à donner un masque de légitimité à l'auteur du putsch d'août 2008 », selon les propos tenus par Messaoud Ould Boulkheïr. Les candidats demandent à la CENI (la Commission électorale indépendante) de ne pas reconnaître ce qu'elle qualifie de « coup d'Etat électoral ». Déjà samedi, rappe-



lons-le, Ely Ould Mohamed Vall, avait dénoncé une fraude à grande échelle par le biais notamment d'achats de cartes d'électeur. Les contestataires parlent également de « manipulation du fichier électoral, d'utilisation de faux bulletins de vote et de cartes d'identité falsifiées ». Auparavant, M. Ahmed Wedia, porte-parole du candidat Mohamed Ould Jamil Mansour tirait la sonnette d'alarme. Selon lui, alors qu'il s'exprimait au cours d'une conférence de presse tenue samedi 18 juillet au siège de campagne de Tawassoul, « de graves irrégularités ont été constatées dans le déroulement des opérations de vote à l'extérieur et à l'intérieur du pays ». D'après lui, elles portent sur des omissions de noms à Néma, Kobenni, Boghé et Sebkhà à Nouakchott. Dans la même foulée, il indique que d'autres électeurs déjà inscrits ont retrouvé leur nom sur d'autres listes à des lieux plus éloignés, pendant que d'autres dont les noms figurent sur les listes, ont été empêchés de voter. Il a aussi signalé la partialité de certains présidents de bureaux de vote qui ont expulsé des représentants de Jemil Ould Mansour et Ahmed Ould Daddah à Néma et des propagandes dans des bureaux de vote pour le compte du candidat Ould Abdel Aziz à Arguis. Toutes ces anomalies a-t-il dit seront consignées dans une correspondance à l'attention du ministère de l'intérieur et de la décentralisation. D'autres

informations en provenance de l'intérieur du pays signalent que le représentant du Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD) et le Parti National pour la Réforme et la Démocratie (Tawassoul) auraient été renvoyés du bureau de la localité d'Ednich située à 30 Kilomètres de la ville d'Aleg. Ces derniers ont été renvoyés par le Président du bureau de vote pour deux motifs. L'un parce que, semble-t-il, le Président du bureau lui reproche de n'avoir pas une autorisation qui justifie sa qualité de représentant du parti et l'autre une histoire de concordance de nom. Des informations qu'il faut prendre sur des pincettes faute d'une confirmation par une source indépendante. La Céni en tout cas, ne s'est pas encore exprimée sur ces sujets mais samedi 18 juillet, un de ses experts assurait ne pas avoir été informé de manipulations généralisées. La victoire de Mohamed Ould Abdel Aziz au premier tour vient couper court à la plupart des pronostics qui laissaient penser qu'il y aurait un deuxième tour, vu les candidats en présence et confirme les déclarations de Ould Abdel Aziz qui avait affirmé, avant le scrutin, qu'« il passerait facilement au premier tour ».

DES CANDIDATS ESTOMAQUÉS

La nouvelle n'a pas fait que des heureux, car si dans le camp du candidat de l'Union Pour la

République (UPR), Mohamed Ould Abdel Aziz on jubile, au QG de campagne d'Ahmed Ould Daddah c'est la consternation à cette heure très tardive de la nuit (2 heures 45 minutes de ce dimanche matin 19 juillet). Au siège sis l'hôtel Emirati sur la route de Nouadhibou où s'étaient regroupés ses partisans, l'ambiance n'est pas à la fête. « C'est un fiasco pour nous ces résultats », lance Ishagh la trentaine énervé avant d'ajouter : « Vous vous rendez compte nous on s'attendait à un second tour et puis nous sommes placés en troisième position après Messoud. C'est quoi ces conneries ? Ce n'est pas vrai, Ould Abdel Aziz veut détruire le RFD c'est tout » ! Estomaqués et circonspects, d'autres partisans du candidat du RFD sont debout ne sachant que dire ni faire. Pendant ce temps, la police veille au grain matraques à la main, aussitôt rejointe par d'autres éléments venus en renfort dans des véhicules Toyota pour aider à contenir la foule formée essentiellement de jeunes qui veulent marcher en direction de la ville. Il est 3 heures 30 minutes du matin, les policiers bouclent la zone et empêchent toute progression vers la ville où les partisans du candidat Mohamed Ould Abdel Aziz font la fête dans un de ses sièges de campagne non loin du siège de la Céni. L'avenue Mokhtar Ould Daddah est prise d'assaut par des véhicules au rythme des vivats, Youyouy et klaxons. Au siège du candidat Ely Ould Mohamed Vall et Jemil Ould Mansour, pas une âme qui vive. Ils sont vides tandis que le QG de campagne du candidat du FNDD Messoud Ould Boulkheïr sis l'UNAD de Abdel Ghouddous Ould Abeïdna, quelques partisans interloqués sont à l'affût de nouvelles. Ils ne comprennent pas ce qui est arrivé.

Moulaye Najim

AMNESTY 2009 DENONCE LA CUPIDITE ET L'IRRESPONSABILITE DES RICHES

Amnesty International vire-t-elle alter mondialiste ? Les dirigeants de la grande ONG des droits de l'homme pourraient le contester, mais le rapport 2009 est marqué par la grande hantise des effets de la crise économique sur les droits humains. En Afrique davantage qu'ailleurs...

Les droits sociaux prennent le devant dans le rapport 2009 avec les effets d'une crise économique causée principalement par les riches, mais dont « les pauvres en supportent les conséquences les plus graves ». Nul n'est épargné par la récession économique, note Amnesty, mais les « les difficultés des pays riches sont sans commune mesure avec les crises majeures qui sont en train de s'abattre sur les plus pauvres ». La crise économique s'accompagne de protestations sociales contre la pauvreté et le chômage et d'une montée de la répression étatique qui affecte massivement les droits de l'homme. Cela se traduit par une précarité accrue des migrants avec des dispositifs répressifs de plus en plus musclés, l'accentuation des discriminations, la hausse des sentiments xénophobes, comme ce fut le cas en Afrique du Sud contre les Zimbabwéens. La récession a aggravé les atteintes aux droits de l'homme et a créé de nouveaux problèmes. Elle fustige en effet un monde à deux niveaux, « l'un fait de privation, l'autre de consommation effrénée », un monde « où l'appauvrissement du plus grand nombre nourrissait la cupidité de quelques-uns ». « Au nom de la sécurité, les droits humains ont été foulés aux pieds. Aujourd'hui, au nom de la reprise économique, ils sont relégués au second plan », s'insurge l'organisation internationale. Pour elle, une « crise des droits humains secoue actuellement le monde » et la « bombe à retardement sociale, politique et économique sur laquelle nous sommes assis explosera si rien n'est fait pour s'attaquer aux problèmes relatifs aux droits humains ».

reproche aux gouvernements des pays riches de se concentrer sur la crise financière et d'en ignorer les aspects sociaux. Pour Amnesty, la crise « n'est pas seulement économique, c'est une crise des droits de l'homme » où des milliards d'êtres humains subissent « l'insécurité, l'injustice et l'avalement ». Si les inquiétudes d'Amnesty concernent l'ensemble du monde, la situation en Afrique paraît, à la lecture du rapport 2009, la plus problématique. L'organisation remet en mémoire qu'en 2008 la flambée des prix des produits alimentaires a eu un « impact disproportionné sur les populations vulnérables » en Afrique.

LA MAIN LOURDE DES ETATS AFRICAINS

Sur le continent africain, les Etats ont eu, en 2008, la main lourde pour réprimer les mouvements de contestation. Le bilan le plus grave, selon Amnesty, a été enregistré au Cameroun où une centaine de manifestants ont été tués, mais la répression a également fonctionné dans de nombreux autres pays africains. Face à ce modèle de gestion répressive de la crise, l'organisation s'attend à une aggravation de la situation. Certes, les prix des produits alimentaires ont baissé par rapport à 2008, mais ils restent encore élevés. « La hausse de la pauvreté et des situations économiques et sociales désespérées pourrait déboucher sur l'instabilité politique et la violence de masse. » Le directeur d'Amnesty pour l'Afrique, Erwin van der Borgh, est franchement pessimiste : « Lorsque les gens commenceront à exprimer leurs préoccupations et descendront de nouveau dans les rues, la réaction des autorités risque d'être la même que l'an dernier. » La crise de l'économie décèle de nombreuses bombes à retardement qu'il faut « désamorcer » par la conclusion d'un « nouveau pacte mondial sur les droits de l'homme ».

SPECTACULAIRE EFFONDREMENT

DU COMMERCE DES PAYS DU G7

L'OCDE parle d'une « chute sans précédent et largement synchronisée » du commerce de marchandises en volume du groupe des sept pays les plus industrialisés. Le dernier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009 auront été particulièrement difficiles pour le commerce des pays développés. En glissement trimestriel, les exportations du G7 ont baissé de 13,6% et les importations de 10,5% au premier trimestre 2009. En glissement annuel, la baisse est encore plus significative avec respectivement 22,8% pour les exportations et 16,8% pour les importations. Symbole de cette décélération, l'Allemagne et sa puissante industrie qui a vu ses exportations en chute de 23,3% à la fin du premier trimestre 2009 (glissement annuel) et ses importations reculer de 15,1%. Les Etats-Unis accusent le même niveau de déficit, avec des exportations en déclin de 15,8% contre 19,1% pour les importations. « Ce niveau de déclin à deux chiffres et sans précédent depuis le premier trimestre 2007 », indique le rapport. La conjoncture est encore plus sévère avec le Japon qui voit ses exportations plonger de 42,1% et ses importations de 18,7%, en glissement annuel. Rapportées au dollar américain, les exportations et les importations des biens et services, ont respectivement subi une forte baisse de 27,1% et de 27,9%. La chute observée au dernier trimestre 2008 s'est donc poursuivie sur le premier quart de 2009.

MAROC-TÉLÉCOM SOTELMA : SIGNATURE DÉFINITIVE DU CONTRAT DE CESSION

Après plusieurs mois de suspens, la privatisation de la Sotelma est effective depuis ce mois de juillet. La signature de l'accord de cession a eu lieu à Bamako entre Abdeslam Ahizoune, président du directoire de Maroc Télécom et le ministre malien de la Communication et des Nouvelles technologies, en charge du processus de privatisation, et Sanoussi Touré, ministre malien de l'Economie et des Finances. Maroc Télécom a déboursé 275 millions d'euros pour acquérir 51% du capital de Sotelma. L'opérateur historique malien a réalisé un chiffre d'affaires

de 1 1 2 millions d'euros en 2007. A la fin décembre 2008, le parc était évalué à plus de 500 000 clients mobiles et actifs et plus de 78 000 clients du fixe. « C'est l'une des plus importantes privatisations menées au Mali et en Afrique de l'Ouest », a indiqué le ministre de la Communication qui se rappelle sans doute de la privatisation de l'opérateur sénégalais Sonatel, à la fin des années 98 et, avant Sotelma, des deux implantations de Maroc Télécom en Mauritanie et au Burkina Faso. Cette acquisition ouvre de nouvelles possibilités quant au projet si cher à Mr Ahizoune, à savoir faire un hub technologique devant relier le Maroc au Burkina Faso, en passant par la Mauritanie et le Mali.

LE MANIOC MENACÉ PAR LE DIOXYDE DE CARBONE

Selon une étude de scientifique australienne, l'un des aliments de base dont dépendent des millions d'Africains, le manioc, serait menacé d'ici 20 à 30 ans. L'équipe de chercheurs australiens de Ros Gleadow a analysé des plants de manioc et de sorgho dans le cadre de plusieurs scénarios de changement climatique, avec un intérêt tout particulier pour les différents taux atmosphériques de CO2 : Avec 710 ppm de dioxyde de carbone, le taux de toxine était beaucoup plus élevé tandis que le taux de protéine chutait.

Dans ces conditions, toute personne dépendant largement du manioc pour se nourrir, particulièrement pendant des périodes de sécheresse, serait spécifiquement menacée d'un risque d'empoisonnement aux hétérosides cyanogénétiques. « Nous avons vingt à trente ans pour développer des cultures résistantes à la sécheresse, ce qui sera absolument essentiel parce que d'ici là, il y aura probablement un milliard de personnes qui dépendront du manioc », a déclaré Ros Gleadow. Les taux actuels de CO2 dans l'air s'élèvent à 390 ppm, soit trois fois plus qu'au début de la révolution industrielle. Il s'agit du taux le plus élevé depuis au moins 800 000 ans.

LA MAURITANIE SIGNE UNE CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC UNE ONG KOWEITIENNE

Le Commissaire aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile en Mauritanie, Mohamed Lemine Ould Dadde, et le chargé d'affaires de

l'ambassade du Koweït à Nouakchott, Tarek El Yassine, ont signé mercredi une convention de coopération pour l'assistance des populations mauritaniennes dans les domaines de l'éducation et de la prise en charge des orphelins. Grâce à cette convention, l'association koweïtienne «Appui direct» aidera la Mauritanie dans

plusieurs domaines dont la construction et la gestion d'écoles, l'attribution de bourses scolaires aux étudiants pour suivre leurs études à l'étranger, la construction de centres sociaux pour la prise en charge des orphelins et enfants

défavorisés et de centres de formation professionnelle ainsi que le financement de microprojets. La convention porte aussi sur la construction et l'équipement de centres de santé et d'hôpitaux, la distribution de médicaments et de matériel sanitaire, le forage de puits, l'intervention urgente en faveur des sinistrés et la construction de mosquées et d'écoles coraniques, a expliqué le Commissaire à l'issue de la signature.

Pour lui, le champ d'intervention de l'ONG koweïtienne en Mauritanie démontre le rôle central que peuvent jouer les organisations de la société civile dans le monde arabe pour accompagner le développement des Etats et renforcer leurs liens de fraternité.

LA MAURITANIE ENTRE DANS UNE PHASE DE REDYNAMISATION DE SON ÉCONOMIE.

Une perspective qui s'inscrit dans une nouvelle politique de gouvernance, basée sur une maîtrise de l'inflation. Sans compter l'espoir nourri par la découverte du pétrole dans ce pays en 2006.

La composition de la liste des candidats pour les élections présidentielles du 18 juillet en Mauritanie montre une forte présence de technocrates. Un tableau complété par des généraux qui mettent en avant les questions de bonne gouvernance. Tout cela révèle un fort engouement visant à propulser la Mauritanie dans le cercle des pays à l'économie florissante. D'ailleurs, les bonnes performances affichées par ce pays depuis quelques années attisent les enjeux électoraux. D'abord, le pays a réussi un taux d'inflation de 7,4 % en 2008 qui pourrait être porté à 6,4 % en 2009. Cette prouesse est renforcée par des politiques monétaires prudentes et efficaces qui ont permis de mieux réguler l'évolu-

tion du marché. Même si des projets allant dans le sens de mieux arrimer le houguiya sont à l'étude. L'idée est de profiter davantage des retombées de l'exploitation. En effet, la Mauritanie dispose de l'une des côtes les plus poissonneuses du monde. Une position géographique dont elle ne semble pas encore bénéficier si l'on sait que la part de la pêche ne représente que 5 % du Produit intérieur brut (Pib). Une situation due à une faible exploitation des ressources halieutiques et aggravée par l'absence d'infrastructures de qualité aux normes occidentales. Toutefois, ces manques ne limitent pas le taux de croissance du Pib qui se situait à 5,2 % en 2008. Une performance motivée par une redynamisation du secteur minier avec l'exploitation du fer, du cuivre et de l'or. Il y a aussi dans ce registre l'immense espoir entretenu par l'exploitation du pétrole depuis 2006. Un véritable enjeu pour les nomb-

reux candidats à la présidentielle, persuadés que la



Mauritanie peut emprunter la voie du développement avec cette richesse noire.

Mais toujours est-il que la transparence est totalement recommandée dans la gestion de ces revenus pétroliers. Une exigence qui avait motivé l'adhésion du pays à l'initiative de Johannesburg imposant une réglementation harmonisée dans la gestion des ressources pétrolières. Ces méthodes de bonne gouvernance auront particulièrement attiré l'attention des candidats à la course présidentielle, d'autant plus que les probables découvertes pétrolières de Chinguitti et d'autres localités, s'annoncent très prometteuses en 2010.

HIVERNAGE : IL A PLU À NOUAKCHOTT

Chassez le naturel il revient vite au galop. Quelques millimètres de pluies tombées sur la capitale, dimanche mardi 21 juillet 2009 ont suffi, pour que Nouakchott étale sa face hideuse d'une ville dépourvue d'ouvrages d'assainissement.

Après la pluie, c'est le beau temps, a-t-on, l'habitude de dire. Mais pour certains Nouakchottois, après la pluie, c'est le sale temps.

Que l'on soit commerçant, vendeur, piéton, chauffeur, etc., les centres d'intérêt sont différents.

Les avis partagés. Si pour certains leurs affaires marchent bien pendant cette période, pour d'autres, par contre, c'est le stress et le calvaire qui dominent.

La pluie n'est pas la bienvenue pour tous.

De l'arrêt des bus situé au 5ème arrondissement en passant par le marché du 6ème arrondissement jusqu'au marché de la capitale et sur le long de l'avenue Gamal Abdel Nasser, les piétons marchent sur la pointe des pieds pour ne pas se salir. Avec les flaques d'eau par-ci, les ordures par-là, c'est le calvaire pour les piétons. S'y ajoute l'occupation illégale de la voie publique par les marchands ambulants. Marché du 5ème arrondissement, sur la route qui mène aux jardins, avec l'état très dégradé de la route et l'absence de canalisation, les populations vivent une psychose indescriptible due à quelques millimètres de pluie. La pluie a rendu impraticables certaines artères dans cette zone. Les eaux usées se confondent avec l'eau de pluie. Une odeur nauséabonde accueille le passant. La puanteur est extrême. Il faut se boucher les narines.

Selon Issa, qui tient un commerce dans ce marché, même en dehors de l'hivernage, la situation se

présente toujours ainsi. Il reconnaît que les risques de maladies sont élevés, notamment avec la saison des pluies. « Les risques de contamination de maladies guettent les populations de cette zone », indique-t-il avec amertume. A l'en croire, même le responsable de l'assainissement de la mairie de Sebkhah est au courant, mais il est impuissant. « Il semble dépassé par les

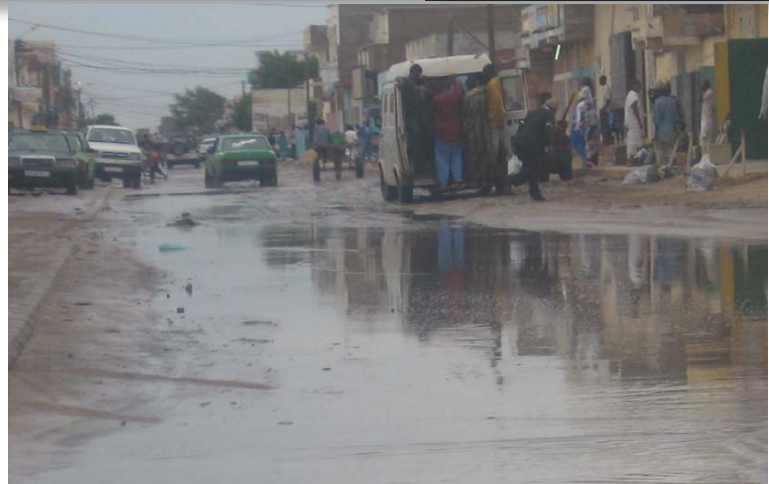
événements », déclare-t-il. « Nous sommes fatigués. C'est toujours la même chose quand il pleut. La situation va de mal en pis. Car, nous recevons presque toutes les eaux usées même quand il ne pleut pas », s'indigne Aïda, qui tient son commerce à l'angle. Interpellée sur la proximité du commerce avec cette saleté, elle rétorque : « Je vendais le petit-déjeuner, mais j'ai arrêté. Maintenant, comme vous le voyez, je vends des légumes ».

TAXIMEN ET VENDEURS SE FROTTENT LES MAINS

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. « Quand il pleut, notre chiffre d'affaires augmente », affirme Amadou Wouri guinéen de son état. Quelques minutes après notre entretien, il a déjà vendu deux paires de chaussures.

Selon ce dernier, ces genres de chaussures sont plus pratiques pendant l'hivernage. Au marché du 5ème, la saleté et la pluie ont fait apparaître de nouveaux types de chaussures : les sachets remplaçant les bas. Beaucoup de commerçants les portent pour se protéger contre les eaux et la boue. Ici, la boue est partout. La prudence est de mise.

Donc, il faut marcher doucement en fixant les yeux sur terre, sinon bonjour aux glissades, voire aux chutes. Vendeurs et clients retroussent tous pagnes et pantalons. Les chauffeurs de taxi se frottent également les mains en cette période d'hivernage. « Quand il pleut, on augmente les tarifs, parce que c'est notre heure supplémentaire », déclare Souleymane, sourire aux lèvres. Selon lui, pendant la saison des pluies, les clients n'ont pas de choix. Et les taximen, à leur tour, augmentent considérablement les tarifs et fixent les destinations qu'ils choisissent au détriment d'autres, difficiles d'accès à cause de la pluie. Ainsi, refusent-ils de prendre les clients qui habitent dans les quartiers inondés comme El Mina et Sebkhah, où la circula-



tion devient difficile pendant l'hivernage. Par contre, sur les routes de Tevragh Zeina la circulation est un peu fluide. Ici, les eaux de pluies stagnantes sont moindres par rapport aux autres moughataa. Une bonne partie de ces eaux a été absorbée par les camions citernes de la mairie.

AGIR VITE POUR ÉVITER LES ÉPIDÉMIES

Ainsi, il ne fait pas de tout bon vivre dans plusieurs, sinon la majorité des quartiers des moughataa du district de Nouakchott. Il est vrai que certaines populations ont toujours opté pour la solution de facilité, en déversant leurs ordures dans les rues. Mais il est tout aussi évident que ces actes sont surtout les conséquences de l'incurie des autorités compétentes. C'est à se demander si l'assainissement est vraiment une préoccupation de ces autorités. En tout cas il est permis d'en douter car, pendant que les citoyens souffrent des eaux de ruissellement et des ordures emportées par les pluies, laissant pendre une épée de Damoclès sur leur santé, les municipalités soutiennent n'avoir pas assez de moyens pour intervenir. Il est vrai que la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN) déploie de grands moyens pour assister les populations dans l'évacuation des ordures, mais ses efforts risquent de

CHRONIQUE D'AHMED BETTAR

Le Sucre Salé

ANNONCE D'UNE VICTOIRE PEU IMPRESSIONNANTE

Les résultats de la présidentielle de 18 juillet, tels qu'ils ont été proclamés par Mr Mohamed Ould Rzeizim, ministre de l'intérieur ont accordés plus de 52% à Mohamed Ould Abdel Aziz, quelques 16, 29 % pour Messoud Ould Boulkheir, moins de 14% pour Ahmed Ould Mohamed Ould Daddah, les autres candidats en lice enregistrant des scores minimes ou insignifiants.

Cette victoire attendue de Mohamed Ould Abdel Aziz et à la première échéance du scrutin n'était pas impressionnante comme elle paraît pour certains qui veulent nous faire croire qu'il y'avait une « mascarade » comme si nous étions encore dans la vieille époque où l'inscription sur la liste électorale dérogeait à la règle et l'organisation des scrutins était un véritable enjeu pour le parti-pouvoir. D'un côté, le Candidat Ould Abdel Aziz, en avance sur ses challengers, prônait un changement constructif et il n'avait pas besoin de tricheries car il véhiculait un projet de rectification que l'ensemble des citoyens désintéressés par des caciques des régimes successifs avaient partagé avec lui.

De l'autre côté, l'effritement de l'électorat de l'opposition et les dissensions de leadership entre ses principaux chefs ne posaient que peu de place au doute quant à la victoire d'Ould Abdel Aziz au premier tour.

En effet, les opposants déclarés candidats avec l'adoption de l'accord de Dakar savaient pertinemment ne pas pouvoir remporter le scrutin au premier tour, ils cherchaient tous à obtenir et en si peu de temps un bon score pour contraindre Ould Abdel Aziz ou l'amener à un second tour. Mais, les résultats qui ont été annoncés, cet après-midi par le ministre de l'intérieur ont prouvé qu'aucun des leaders les plus en vue de l'opposition n'est arrivé à mesurer son audience avec l'homme du changement constructif et de la lutte contre la gabegie.

Ahmed Ould Bettar



L'OPPOSITION SE TOURNE VERS LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Les quatre candidats qui contestent l'élection n'ont plus que jusqu'à ce mardi soir pour déposer leur recours au Conseil constitutionnel. Lundi soir l'instance chargée de valider les résultats provisoires n'avait encore reçu aucun dossier. Les opposants iront-ils jusqu'au bout ? Quelle est leur marge de manœuvre après la victoire éclair du général Abdel Aziz au premier tour ?

Pour le porte-parole du FNDD, dont le candidat Messaoud Ould Boulkheir arrive en 2e position avec 16,72% des voix, « le vote a été manipulé aussi bien en amont qu'en aval ». Les contestataires ont

dénoncé la fraude bien avant la fermeture des bureaux de vote et depuis ils tentent d'étayer leurs accusations par des preuves. Ils disent que les indices sont nombreux et citent notamment le nom des bureaux dans lesquels les listes électorales ont été manipulées à grande échelle. La qualité même du bulletin de vote est remise en cause. « Quelque chose nous échappe et nous ne savons pas quoi », confie un responsable de l'opposition qui parle de fraude technologique de haut niveau.

Pour l'instant, les candidats ont choisi la voie du recours officiel devant le Conseil

constitutionnel. Mais ces réclamations seront-elles recevables ? Le général Ould Abdel Aziz laissera-t-il monter la grogne ? Ces questions sont pour l'instant sans réponse.

Les militants anti-putsch qui ont lutté depuis dix mois déjà assurent que leur front va continuer la bataille, mais la lassitude pourrait aussi peut-être l'emporter. Aussi parce que la contestation est délicate, le ministre de l'Intérieur qui a supervisé le scrutin et proclamé les résultats, a été nommé le mois dernier par l'opposition.

ECHBEH : la qualité au meilleur prix



- Facturation à la seconde
- Tarification unique vers tous les opérateurs nationaux : 39 UM/HT/min
- Tarification Unique vers l'international : 120 UM/HT/min
- Tarification Unique SMS : vers tous les opérateurs nationaux : 10 UM/HT/SMS, vers l'international : 40 UM/HT/SMS
- Numéros au Choix

SECONDES
HEURES MINUTES
00 : 00 : 01



MEILLEURE TARIFICATION EN MAURITANIE

Coût de la carte sim ECHBEH :500UM

MATTEL, Qui d'autre innove pour vous !



Pour vos annonces, publicités ou communiqués :

Choisissez la bonne adresse **AL-HAQAIQ**

Tel: 657 57 02 / 637 37 93 Ou
pub@alhaqaiq.info

www.alhaqaiq.info

Mauritania Airways



موريتانيا للطيران

Une autre façon de voyager



Call Center : +222 024 74 74
www.mauritanairways.mr
www.fly-mauritanairways.com

Groupe Tunisair

www.pointschauds.info

POINTS CHAUDS

DU MAGHREB ET DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE

EDITION est édité par 6eme Sens Communication SARL
AGENCE CONSEILS EN COMMUNICATION

E-Mail: info@pointschauds.info

Fondateurs :

Moulay Najim Old Moulay Zeine et Ezza Mint Moulay Hacem
RCP. N° 0078/MIPT/DAPLP du 24/10/02

Tel: +222 525 06 04 / 657 57 02 / 6373793 /663 15 95

Co-Directeur de Publication et PDG

Moulay Najim Ol Moulay Zein

Ol Moulay Brahim

Directeur de Rédaction

Moulay Najim

Rédaction

Moulay Najim

Ezza Mint Moulaye El Hacem

Souleymane Bahir

Ahmed Bettar

Chekhe Moussa

Mamadou Ousmane Tall

Watt

Secrétariat de rédaction 5250604

Collaborateurs

Abdallahi Diara

CHEKHE Moussa

Directeur Financier

Mohamed El Mihdi Ol Mhd Bachir

Correspondants

NOUADHIBOU:

Sélibaby :Adama Oumar Thiam

Algérie :Kaci Racelma

Maroc :Ahmed El Mihdi

Sénégal : Ismail Ould Chekhe Sidiya

Cote d'Ivoire : Mhd O/ Mhd Hacem

Conseillers

Sy Satigui

Athié Mohamed Nadjify

Tirage

2000 Exenplaires

Imprimerie

Imprimerie Nationale

EDITION

Sixième sens Communication SARL

Immatriculation: CNSS N°7080

Im Impôt N° 889091C

Directrice de publication

Ezza Mint Moulay El Hacem

IMPORTANT

POINTS CHAUDS est une publication plurielle. La Direction respecte la liberté d'expression des chroniqueurs; qu'ils soient de droite, de gauche, du centre ou d'ailleurs. Les commentaires reflètent uniquement les idées, point de vue personnels de leurs acteurs. L'opinion de Points Chauds Online ou BIMENSUEL s'exprime seulement à travers la ligne éditoriale.